



RÈGLEMENT NUMÉRO 1101-2021

DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 2 435 000 \$ POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA RUE WINDSOR ET UNE PARTIE DE LA RUE CHAMPLAIN AINSI QUE SUR LA RUE MESSIER

ATTENDU QU'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Bromont et de ses contribuables de mettre en vigueur les dispositions du présent règlement;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont n'a pas en mains les fonds nécessaires pour acquitter la somme afférente à ces travaux et qu'il y a lieu d'emprunter pour se les procurer;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 11 janvier 2021 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance ;

En conséquence, le conseil décrète par le présent règlement ce qui suit, sujet à toutes les approbations requises par la *Loi*, à savoir :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement

ARTICLE 2.

Le Conseil est autorisé à effectuer ou faire effectuer les travaux de voirie sur la rue Windsor et une partie de la rue Champlain ainsi que sur la rue Messier identifiés aux annexes suivantes :

Annexe A – Travaux de voirie sur la rue Windsor et une partie de la rue Champlain

Annexe B – Travaux de voirie sur la rue Messier

ARTICLE 3.

Le Conseil est autorisé à dépenser une somme de 2 435 000 \$ pour les fins du présent règlement. Le tout tel qu'il appert des estimations détaillées et préparées par Steve Médou, ing., en date du 27 janvier 2021, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A » et « B ».

ARTICLE 4.

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues au présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 2 435 000 \$ sur une période de 15 ans.

ARTICLE 5.

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et

Règlements de la Ville de Bromont



il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 6.

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7.

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Annexe « A » - Bordereau d'estimation budgétaire, rue Windsor et partie de rue Champlain
Annexe « B » - Bordereau d'estimation budgétaire, rue Messier

LOUIS VILLENEUVE, MAIRE

ÈVE-MARIE PRÉFONTAINE, GREFFIÈRE

Règlements de la Ville de Bromont



ANNEXE A

**BORDEREAU D'ESTIMATION BUDGÉTAIRE, RUE WINDSOR ET
PARTIE DE RUE CHAMPLAIN**

Réfection des rues Champlain et windsor (Voirie)

Article	Description du travail	Quantité approx. a	Unité	Prix unitaire b	Montant total calculé c=a x b
1.0	Administration				
1.1	Gestion de la signalisation	1	forf.	16 000,00 \$	15 000,00 \$
1.2	Organisation générale de chantier	1	forf.	50 000,00 \$	50 000,00 \$
	SOUS-TOTAL 1.0				65 000,00 \$
2.0	Démolition				
2.1	Coupe d'arbre et essouchement	1	forf.	5 000,00 \$	5 000,00 \$
2.2	Enlèvement du pavage existant	8 500	m ²	5,00 \$	42 500,00 \$
2.3	Enlèvement pièces de béton	600	m ²	7,00 \$	4 200,00 \$
2.4	Gestion des surplus de matériaux	1	forf.	5 000,00 \$	5 000,00 \$
2.5	Ponceaux et accessoires existants à enlever	1	forf.	7 500,00 \$	7 500,00 \$
	SOUS-TOTAL 2.0				64 200,00 \$
3.0	Drainage rue Champlain				
3.1	Ponceaux en PEHD R-320 kPa :				
3.1.1	- 300mm	105	m.l.	150,00 \$	15 750,00 \$
3.1.2	- 375mm	60	m.l.	180,00 \$	10 800,00 \$
3.1.3	- 600mm	100	m.l.	365,00 \$	36 500,00 \$
3.2	Ponceaux T.B.A - Cl. IV :				
3.2.1	- 525mm	25	m.l.	200,00 \$	5 000,00 \$
3.3	Reprofilage de fossés existants	310	m.l.	18,00 \$	5 580,00 \$
3.4	Rigole de surface à profiler	125	m.l.	5,00 \$	625,00 \$
3.5	Raccordement de conduites existants	1	forf.	800,00 \$	800,00 \$
3.6	Té-réduit en PEHD R-320kPa 300mmx300mmx300mm	5	un	1 500,00 \$	7 500,00 \$
3.7	Té-réduit en PEHD R-320kPa 375mmx375mmx300mm	1	un	1 800,00 \$	1 800,00 \$
3.8	Regard-puisard annelé en PEHD 1050mm	1	un	3 500,00 \$	3 500,00 \$
3.9	Provision pour isolant rigide HI-60, 50mm d'épaisseur	90	m2	30,00 \$	2 700,00 \$
3.10	Contrôle de l'érosion	1	forf.	800,00 \$	800,00 \$
3.11	Roc de tranchées de conduites	325	m.l.	250,00 \$	81 250,00 \$
	SOUS-TOTAL 3.0				172 605,00 \$
4.0	Fondations et pavage rue Champlain				
4.1	Préparation et mise en forme de l'infrastructure	4 100	m ²	7,00 \$	28 700,00 \$
4.2	Fourniture et installation de drains de fondation	770	m.l.	45,00 \$	34 650,00 \$
4.3	Sous-fondation MG 112, 300 mm d'épaisseur	4 100	m ²	15,00 \$	61 500,00 \$
4.4	Fondation inférieure MG 56, 200 mm d'épaisseur	4 000	m ²	12,50 \$	50 000,00 \$
4.5	Fondation supérieure MG 20, 200 mm d'épaisseur	3 900	m ²	13,50 \$	52 650,00 \$
4.6	Fourniture et pose d'enrobés bitumineux :				
4.6.1	- Couche de base : Mélange GB-20, 60mm d'épaisseur	3 300	m ²	28,00 \$	92 400,00 \$
4.6.2	- Couche de surface : Mélange ESG-10, 40mm	3 300	m ²	15,00 \$	49 500,00 \$
4.7	Accotement en pierre concassée MG-20b	350	m ²	13,50 \$	4 725,00 \$
4.8	Marquages de la chaussée	1	forf.	800,00 \$	800,00 \$
4.9	Provision pour gestion des sols contaminés :				
4.9.1	- Disposition hors-site des sols contaminés (plage A-B)	170	t.m.	80,00 \$	13 600,00 \$
4.9.2	- Disposition hors-site des sols contaminés (plage B-C)	150	t.m.	90,00 \$	13 500,00 \$
4.9.3	- Disposition dans la chaussée (plages A-B et B-C)	140	m3	25,00 \$	3 500,00 \$
	SOUS-TOTAL 4.0				405 525,00 \$
5.0	Travaux connexes rue Champlain				
5.1	Temps plombiers	20	horaire	110,00 \$	2 200,00 \$
5.2	Poteaux électriques existants à protéger	1	forf.	1 000,00 \$	1 000,00 \$
5.3	Provision pour matériaux d'emprunt classe "B"	40	t.m.	12,00 \$	480,00 \$
5.4	Trottoir de béton de ciment, 35 Mpa	30	m ²	150,00 \$	4 500,00 \$
5.5	Bordure de béton de ciment, 35 Mpa	5	m.l.	100,00 \$	500,00 \$
5.6	300mm de pierre concassée MG-20	350	m ²	30,00 \$	10 500,00 \$
5.7	Pavage EB-10C, Ép.: 50mm	220	m ²	60,00 \$	13 200,00 \$
5.8	Engazonnement incluant 75mm de terre végétale	825	m ²	12,00 \$	9 900,00 \$
5.9	Ensemencement hydraulique H-3 et matelas de paille	150	m ²	8,00 \$	1 200,00 \$
5.10	Murets de ponceaux à reconstruire	5	un	400,00 \$	2 000,00 \$
5.11	Murets de soutènement à reconstruire	1	un	500,00 \$	500,00 \$
5.12	Végétaux à enlever, à maintenir en vie et à transplanter	1	forf.	1 000,00 \$	1 000,00 \$

5.13	Empierrement de protection de calibre 100-200mm	175	m ²	50,00 \$	8 750,00 \$
	SOUS-TOTAL 5.0				55 730,00 \$
6.0	Drainage rue Windsor				
6.1	Ponceaux en PEHD R-320 kPa :				
6.1.1	- 300mm	40	m.l.	150,00 \$	6 000,00 \$
6.1.2	- 375mm	25	m.l.	180,00 \$	4 500,00 \$
6.1.3	- 450mm	6	m.l.	225,00 \$	1 350,00 \$
6.1.4	- 525mm	18	m.l.	350,00 \$	6 300,00 \$
6.1.5	- 750mm	42	m.l.	420,00 \$	17 640,00 \$
6.1.6	- 900mm	20	m.l.	450,00 \$	9 000,00 \$
6.2	Ponceaux T.B.A - Cl. IV :				
6.2.1	- 375mm	20	m.l.	180,00 \$	3 600,00 \$
6.3	Reprofilage de fossés existants	480	m.l.	18,00 \$	8 640,00 \$
6.4	Cadre Autosatble et couvercle	1	un	1 600,00 \$	1 600,00 \$
6.5	Regard-puisard annelé en PEHD 1500mm	1	un	6 500,00 \$	6 500,00 \$
6.6	Provision pour isolant rigide HI-60, 50mm d'épaisseur	75	m ²	30,00 \$	2 250,00 \$
6.7	Barrière à sédiments et ballots de paille	1	forf.	800,00 \$	800,00 \$
	SOUS-TOTAL 6.0				68 180,00 \$
7.0	Fondations et pavage rue Windsor				
7.1	Mise en forme de la fondation supérieure	3 950	m ²	7,00 \$	27 650,00 \$
7.2	Sous-fondation MG-112, 300mm	640	m ²	15,00 \$	9 600,00 \$
7.3	Fondation inférieure MG-56, 200mm d'épaisseur	680	m ²	12,50 \$	8 500,00 \$
7.4	Fondation supérieure MG 20, 200mm d'paisseur	725	m ²	13,50 \$	9 787,50 \$
7.4.1	- Couche de base : Mélange GB-20, 60mm d'épaisseur	4 400	m ²	30,00 \$	132 000,00 \$
7.4.2	- Couche de surface : Mélange ESG-10, 40mm	4 400	m ²	15,00 \$	66 000,00 \$
7.5	Accotement MG-20b, largeur 0,3m Ép.: 100mm	175	m ²	13,50 \$	2 362,50 \$
7.6	Marquages de la chaussée	1	forfait	1 000,00 \$	1 000,00 \$
7.7	Corridor actif :				
7.7.1	Mise en forme de la fondation supérieure	1 400	m ²	7,00 \$	9 800,00 \$
7.7.2	Sous-fondation MG 112, 450 mm d'épaisseur	1 300	m ²	22,50 \$	29 250,00 \$
7.7.3	Fondation MG 20, 150 mm d'épaisseur	1 200	m ²	8,00 \$	9 600,00 \$
7.7.4	Mélange Décovia rouge, 40mm d'épaisseur	950	m ²	37,00 \$	35 150,00 \$
	SOUS-TOTAL VOIRIE 7.0				340 700,00 \$
8.0	Éclairage rue Windsor				
8.1	Conduits rigides en PVC de 50mm	460	m.l.	60,00 \$	27 600,00 \$
8.2	Bases de lampadaire préfabriquées en béton armé	7	un.	2 200,00 \$	15 400,00 \$
8.3	Lampadaires décoratifs	7	un.	2 700,00 \$	18 900,00 \$
8.4	Poteau d'alimentation et cabinet électrique	1	un.	11 000,00 \$	11 000,00 \$
8.5	Raccordement au réseau électrique existant	1	forf.	1 800,00 \$	1 800,00 \$
	SOUS-TOTAL TRAVAUX 8.0				74 700,00 \$
9.0	Travaux connexes rue Windsor				
9.1	Poteaux électriques existants à protéger	1	forf.	800,00 \$	800,00 \$
9.2	Provision pour matériaux d'emprunt classe "B"	80	t.m.	15,00 \$	1 200,00 \$
9.3	Enlèvement et réinstallation des passerelles	1	forf.	1 500,00 \$	1 500,00 \$
9.4	Travaux de réfection avec pierre concassée MG-20	65	m ²	30,00 \$	1 950,00 \$
9.5	Pavage EB-10C (PG 58S-28), Ép.: 50mm	325	m ²	60,00 \$	19 500,00 \$
9.6	Engazonnement incluant 75mm de terre végétale	450	m ²	12,00 \$	5 400,00 \$
9.7	Ensemencement hydraulique H-3 et matelas de paille	160	m ²	7,50 \$	1 200,00 \$
9.8	Empierrement de protection de calibre 100-200mm	200	m ²	50,00 \$	10 000,00 \$
	SOUS-TOTAL 9.0				41 550,00 \$
10.0	Drainage connexe rue Laviolette				
10.1	Ponceau PEHD-450mm	325	m.l.	225,00 \$	73 125,00 \$
10.2	Ponceau PEHD-600mm	125	m.l.	365,00 \$	45 625,00 \$
10.3	Reprofilage de fossés existants	370	m.l.	18,00 \$	6 660,00 \$
10.4	Fossé de drainage à creuser	85	m.l.	28,00 \$	2 380,00 \$
10.5	Rigole de surface à profiler	150	m.l.	5,00 \$	750,00 \$
10.6	Tranchée drainante à reprofiler	110	m.l.	8,00 \$	880,00 \$
10.7	Raccordement de conduites	1	forf.	800,00 \$	800,00 \$
10.8	Puisard Ø450mm en PEHD R-320kPa	4	un.	1 500,00 \$	6 000,00 \$
10.9	Puisard Ø525mm en PEHD R-320kPa	2	un.	1 650,00 \$	3 300,00 \$
10.10	Puisard Ø600mm en PEHD R-320kPa	1	un.	1 800,00 \$	1 800,00 \$
10.11	Provision isolant rigide HI-60, 100mm d'épaisseur	20	m ²	30,00 \$	600,00 \$
10.12	Aménagement du bassin et des talus	395	m ²	20,00 \$	7 900,00 \$
10.13	Lit de pierres 100-200mm	125	m ²	35,00 \$	4 375,00 \$

10.14	Conduite de régulation 400mm PVC	14	m.l.	375,00 \$	5 250,00 \$
10.15	Extrémité biseautée 300mm en béton préfabriquée	1	un.	1 500,00 \$	1 500,00 \$
10.16	Déversoir d'urgence de pierres 100-200mm	20	m ²	35,00 \$	700,00 \$
10.17	Excavation de matériaux de première classe (roc)	40	m ³	150,00 \$	6 000,00 \$
10.18	Reprofilage et nivellement des accotements	1 045	m ²	30,00 \$	31 350,00 \$
	SOUS-TOTAL 10.0				198 995,00 \$
11.0	Travaux connexes rue Laviolette				
11.1	Poteaux électriques existants à protéger	1	forf.	800,00 \$	800,00 \$
11.2	Provision pour matériaux d'emprunt classe "B"	50	t.m.	15,00 \$	750,00 \$
11.3	Criblures de pierre concassée, épaisseur 50mm	50	m ²	8,00 \$	400,00 \$
11.4	Pierre concassée MG-20	1 650	m ²	30,00 \$	49 500,00 \$
11.5	Pavage EB-10C (PG 58S-28), épaisseur 50mm	550	m ²	60,00 \$	33 000,00 \$
11.6	Bordure d'asphalte à reconstruire	2	m.l.	85,00 \$	170,00 \$
11.7	Bordure de béton à reconstruire	4	m.l.	145,00 \$	580,00 \$
11.8	Trottoir en béton à reconstruire	4	m.l.	325,00 \$	1 300,00 \$
11.9	Engazonnement incluant 75mm de terre végétale	750	m ²	12,00 \$	9 000,00 \$
11.10	Ensemencement hydraulique H-3 et matelas de paille	150	m ²	7,50 \$	1 125,00 \$
11.11	Empierrement de protection de calibre 100-200mm	210	m ²	50,00 \$	10 500,00 \$
11.12	Contrôle de l'érosion	1	forf.	800,00 \$	800,00 \$
	SOUS-TOTAL 11.0				107 925,00 \$
	Sous-total Champlain et Windsor :				1 595 110,00 \$
12.0	Imprévu (10%)				159 511,00 \$
13.0	Frais incident (plan, surveillance et laboratoire)				159 511,00 \$
					1 914 132,00 \$
			TPS	5%	95 706,60 \$
			TVQ	10%	190 934,67 \$
					2 200 773,27 \$
	Date :		Rist. TPS	100%	-95 706,60 \$
	Préparé et approuvé par :		Rist. TVQ	50%	-95 467,33 \$
			Montant taxe nette :		2 009 599,33 \$
	Steve Médou, ingénieur Directeur des services techniques		Plus : arrondissement du montant		400,67 \$
			Total :		2 010 000,00 \$

Règlements de la Ville de Bromont



ANNEXE B

BORDEREAU D'ESTIMATION BUDGÉTAIRE, RUE MESSIER

Réfection de la rue Messier (Voirie)

Article	Description du travail	Quantité approx. a	Unité	Prix unitaire b	Montant total calculé c=a x b
1.0	Fondations et béton				
1.1	Enlèvement et disposition du pavage existant	1	forfait	7 500,00 \$	7 500,00 \$
1.2	Préparation de l'infrastructure	2500	m.carré	12,00 \$	30 000,00 \$
1.3	Drain de fondation 150mm Ø	325	m.lin.	40,00 \$	13 000,00 \$
1.4	Sous-fondation, MG-112, 400 mm épais.	2500	m.carré	17,60 \$	44 000,00 \$
1.5	Fondation inférieure, MG-56, 250 mm épais.	2500	m.carré	11,55 \$	28 875,00 \$
1.6	Fondation supérieure, MG-20, 250 mm épais.	2500	m.carré	12,10 \$	30 250,00 \$
1.7	Bordure en béton	20	m.lin.	85,00 \$	1 700,00 \$
	Sous-total fondations et béton :				155 325,00 \$
2.0	Pavage				
2.1	Pavage couche de base 60mm de ESG-14, 7m de large	2500	m.carré	22,00 \$	55 000,00 \$
2.2	Pavage couche d'usuree, 40 mm de ESG-10, 7 m de large	2500	m.carré	15,00 \$	37 500,00 \$
2.3	Marquage de la chaussée	600	m.lin.	4,00 \$	2 400,00 \$
	Sous-total pavage :				94 900,00 \$
3.0	Stationnement 20 cases				
3.1	Terrassement	550,0	m.carré	10,00 \$	5 500,00 \$
3.2	Préparation de l'infrastructure	550	m.carré	12,00 \$	6 600,00 \$
3.3	Drain de fondation 150mm Ø	52	m.lin.	40,00 \$	2 080,00 \$
3.4	Sous-fondation, MG-112, 400 mm épais.	500	m.carré	17,60 \$	8 800,00 \$
3.5	Fondation supérieure, MG-20, 250 mm épais.	500	m.carré	12,10 \$	6 050,00 \$
3.6	Pavage couche de base 70mm de ESG-14	500	m.carré	25,67 \$	12 833,33 \$
3.7	Marquage de la chaussée	110	m.lin.	4,00 \$	440,00 \$
	Sous-total stationnement				42 303,33 \$
4.0	Travaux de réfection et aménagements paysagers				
4.1	Engazonnement en plaques, 100 mm de terre végétale	920	m.carré	15,00 \$	13 800,00 \$
4.2	Engazonnement H-3, incluant 100 mm de terre végétale	750	m.carré	6,00 \$	4 500,00 \$
4.3	Réfection d'entrées de cour ou trottoirs privés				0,00 \$
4.3.1	- En béton bitumineux	51	m.carré	95,00 \$	4 845,00 \$
4.3.2	- En gravier	32	m.carré	45,00 \$	1 440,00 \$
4.3.3	- Pierre naturelle	9	m.carré	45,00 \$	405,00 \$
4.4	Provision pour réfection d'aménagements	10	m.carré	100,00 \$	1 000,00 \$
4.5	Enlèvement et remise en place de la glissière	15	m.lin.	60,00 \$	900,00 \$
4.6	Réfection du site des travaux	1	forfait	8 000,00 \$	8 000,00 \$
	Sous-total réfection et aménagements				34 890,00 \$
5.0	Divers				
5.1	Implantation des ouvrages	1	forfait	700,00 \$	700,00 \$
5.2	Localisation et protection des utilités publiques	1	forfait	700,00 \$	700,00 \$
5.3	Signalisation et maintien de la circulation	1	forfait	5 500,00 \$	5 500,00 \$
5.4	Relevé d'arpentage (plans TQC)	1	forfait	1 050,00 \$	1 050,00 \$
5.5	Inspection des lieux par vidéo	1	forfait	700,00 \$	700,00 \$
5.6	Bureau de chantier	1	forfait	2 000,00 \$	2 000,00 \$
	Sous-total divers				10 650,00 \$
	Sous-total voirie Messier:				338 068,33 \$
6.0	Imprévu (10%)				33 806,83 \$
7.0	Frais incident (plan, surveillance et laboratoire)				33 806,83 \$
	Sous-total voirie Messier				405 682,00 \$
			TPS	5%	20 284,10 \$
			TVQ	10%	40 466,78 \$
					466 432,88 \$

Date : Préparé et approuvé par : Steve Médou, ingénieur Directeur des services techniques	Rist. TPS Rist. TVQ	100% 50%	-20 284,10 \$ -20 233,39 \$
	Montant taxe nette :		425 915,39 \$
	Plus : arrondissement du montant		-915,39 \$
	Total :		425 000,00 \$



CERTIFICAT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1101-2021
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 2 435 000 \$ POUR LES
TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA RUE WINDSOR ET UNE PARTIE DE LA RUE
CHAMPLAIN AINSI QUE SUR LA RUE MESSIER

Avis de motion et dépôt : **11 janvier 2021**

Adoption du règlement : **1^{er} février 2021**

Approbation du MAMH : **9 avril 2021**

Avis public : **13 avril 2021**

Entrée en vigueur : **9 avril 2021**

LOUIS VILLENEUVE, MAIRE

ÈVE-MARIE PRÉFONTAINE, GREFFIÈRE